



## L'expérience synodale

Un entretien avec le cardinal Koch

Propos recueillis par Tibor Görföl<sup>1</sup>

*Communio* : En décembre, à Nicosie, le pape François a mentionné et mis en avant l'expérience orthodoxe de la synodalité. Vous avez également souligné à plusieurs reprises, Éminence, que la synodalité joue un rôle important dans l'échange œcuménique des dons entre l'Orient et l'Occident. Quels sont les avantages expérientiels des théories orientales et quelles sont les difficultés pratiques que l'on peut observer dans les Églises orientales ?

Le cœur intime des dialogues œcuméniques est l'échange de dons. Il s'agit, comme l'a souligné le pape François dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, d'accueillir ce que l'Esprit a semé dans d'autres Églises « comme un don qui nous est également destiné ». Comme exemple concret, le pape a mentionné que dans le dialogue avec les frères orthodoxes, nous, catholiques, avons la possibilité « d'en apprendre un peu plus sur la signification de la collégialité épiscopale et sur leur expérience de la synodalité » (EG 246). La synodalité est en effet l'un des points forts des Églises orthodoxes. Les structures et les pratiques de la synodalité sont certes si différentes dans les Églises orthodoxes autocéphales et autonomes qu'il n'est pas possible de donner des renseignements universels sur ses avantages et ses difficultés. Ce qui est commun à toutes les Églises orthodoxes, c'est la conviction de l'unité du principe synodal et du principe hiérarchique dans l'Église, plus précisément la conviction de l'interdépendance de la synodalité et de la primauté. La Commission internationale mixte pour le dialogue théologique entre l'Église catholique et les Églises orthodoxes a exprimé cette conviction dans son document de Ravenne en 2007 en disant que la synodalité et la primauté sont interdépendantes, que la primauté doit toujours être considérée et réalisée dans le contexte de la synodalité et, inversement, la synodalité dans le contexte de la primauté, et que cela doit être le cas à tous les niveaux de la vie de l'Église – local, régional et universel.

Dans l'échange œcuménique des dons, il est important de mettre en rapport les points forts respectifs des deux communautés ecclésiales,

<sup>1</sup> Tibor Görföl est membre de la rédaction hongroise de *Communio*.

comme l'a par exemple exprimé de manière synthétique le groupe de travail orthodoxe-catholique Saint-Irénée dans son étude « Au service de la communauté » : « Avant tout, les Églises doivent s'efforcer de parvenir à un meilleur équilibre entre synodalité et primauté à tous les niveaux de la vie ecclésiale, en renforçant les structures synodales dans l'Église catholique et en acceptant une certaine primauté au sein de la communion mondiale des Églises dans l'Église orthodoxe » (17, 7). Il faut donc que les deux parties soient prêtes à apprendre. Dans le dialogue œcuménique avec les Églises orthodoxes, l'Église catholique devra reconnaître et avouer qu'elle n'a pas encore développé dans sa vie et ses structures ecclésiales le degré de synodalité qui serait théologiquement possible et nécessaire, et que l'on doit voir dans le renforcement de la synodalité une contribution importante de l'Église catholique à la reconnaissance œcuménique de la primauté. D'autre part, on pourra attendre des Églises orthodoxes qu'elles apprennent, dans le dialogue œcuménique avec l'Église catholique, qu'une primauté, même au niveau universel, n'est pas contraire au principe de la synodalité mais qu'elle est théologiquement légitime et nécessaire. Les tensions internes à l'orthodoxie, qui se sont clairement exprimées avant et lors du « Saint et Grand Synode » de Crète en 2016, devraient inciter à réfléchir plus intensément à un ministère de l'unité également au niveau universel d'une Église synodale.

Kurt Koch

*Communio* : Vous avez vous-même rendu visite au patriarche œcuménique Bartholomée à Istanbul fin novembre. Quels sont les points forts de la collaboration souhaitée avec « Constantinople » ? On pense inévitablement à Bartholomée comme au patriarche « vert ».

Les Églises orthodoxes ont décidé que le dialogue théologique entre elles et l'Église catholique, actuellement consacré principalement à la question du rapport entre la primauté et la synodalité, ne serait pas mené de manière bilatérale avec certaines Églises orthodoxes, mais avec toutes ensemble au sein de la Commission mixte internationale. Par ailleurs, des relations bilatérales sont bien entendu entretenues avec les différentes Églises orthodoxes. C'est ainsi qu'existe depuis longtemps la belle tradition des visites réciproques de l'Église de Constantinople et de l'Église de Rome à l'occasion des fêtes patronales respectives ou d'autres événements particulièrement importants. Remarquable est le fait, devenu coutumier, qu'un pape nouvellement élu se rende au Phanar de Constantinople peu après le début de son pontificat pour rendre visite au patriarche orthodoxe.

Inversement, la venue du patriarche œcuménique Bartholomée I<sup>er</sup> à Rome pour la cérémonie d'investiture du pape François a été un beau signe d'amitié arrivée à maturité, ce qui peut être particulièrement apprécié comme un événement inédit dans les relations œcuméniques entre Rome et Constantinople. Dans ces relations bilatérales, il existe également divers intérêts communs, comme l'engagement chrétien pour la protection de la création de Dieu. Le patriarche œcuménique Bartholomée I<sup>er</sup> a également le mérite d'avoir toujours encouragé intensément le dialogue théologique entre les deux communautés ecclésiales.

*Communio* : En octobre, vous avez déclaré au Tagespost que vous espériez que le processus synodal mondial conduirait à une redécouverte de la foi, de l'appartenance commune à l'Église et de la mission universelle de tous les baptisés. Vous vous êtes prononcé contre une conception de l'Église en tant qu'Église à responsabilité limitée. Que vouliez-vous dire ? Pensez-vous que l'accent mis sur le sensus fidei des fidèles puisse conduire à une nouvelle vision du magistère ? Peut-il y avoir une véritable interaction ?

## Thème

Si l'on prend le mot « synodalité » au pied de la lettre, il devient évident qu'il ne peut s'agir d'un comportement plus ou moins arbitraire au sein de l'Église, mais qu'il s'agit bien plus d'une dimension essentielle de l'Église elle-même. Le mot « synode » est composé des termes grecs « hodos » (chemin) et « syn » (avec) et exprime le fait que des personnes parcourent un chemin ensemble avec d'autres. Au sens chrétien, le mot synode désigne le chemin commun des personnes qui croient en Jésus-Christ, lequel s'est révélé lui-même comme « chemin » (Jean 14, 6). La religion chrétienne était donc à l'origine appelée « voie » et les chrétiens qui suivaient le Christ en tant que « voie » étaient appelés « disciples de la voie », ceux qui suivent le chemin du Seigneur (Actes 9, 2). C'est tout à fait dans ce sens que l'éminent docteur de l'Église Jean Chrysostome a pu dire que l'Église est un nom « qui désigne un chemin commun » et que, par conséquent, Église et synode sont des « synonymes ».

Si la synodalité représente, dans ce sens élémentaire, une dimension constitutive de l'Église, il doit aller de soi que tous les baptisés doivent y participer. Cela vaut surtout lorsqu'il s'agit de préparer des décisions importantes pour lesquelles Cyprien de Carthage, un évêque africain important dans l'Église primitive, a donné une indication claire : « *Nihil sine episcopo, nihil sine consilio presbyterii, nihil sine*

*consensu plebis* » (Rien sans l'évêque, rien sans la consultation des prêtres, rien sans le consensus du peuple). Par cette formule accrocheuse, Cyprien a non seulement souligné que l'autorité hiérarchique dans l'Église doit être exercée de trois manières, synodale, collégiale et personnelle ; mais il a également ciblé les comportements qui doivent être exclus de la vie ecclésiale, à savoir, premièrement, les différentes formes de cléricalisme contre lesquelles Cyprien formule le principe synodal : « rien sans le consensus du peuple ». Car le ministère dans l'Église doit répondre de son autorité de manière synodale. Deuxièmement, sont exclues les initiatives individuelles et autocratiques des évêques face auxquelles Cyprien formule le principe collégial : « rien sans l'avis du presbyterium ». Et troisièmement, les formations de groupes séparatistes dans l'Église sont exclues face auxquelles Cyprien rappelle le principe personnel : « rien sans l'évêque ». Car Cyprien est convaincu, à juste titre, que ce n'est que là où ces trois « rien sans » sont pris en compte de manière égale que la vie ecclésiale trouve un sain équilibre entre synodalité et hiérarchie.

*Communio* : À Lucerne, votre ancien lieu de travail, il existe depuis quatre décennies déjà un Institut de recherche judéo-chrétienne. Vous avez récemment parlé à Lucerne de la guérison de la « déchirure originelle » dans les relations judéo-catholiques. Y a-t-il des expériences ou des structures dans le monde juif qui pourraient conduire à un enrichissement de la vision catholique de la synodalité ?

Kurt Koch

La première division dans l'histoire de la chrétienté doit être perçue dans la séparation entre l'Église et la synagogue, que le théologien catholique Erich Przywara a qualifiée de « déchirure originelle » et dont il a déduit le manque d'unicité dans la catholicité qui s'est accru par la suite : « La déchirure entre l'Église d'Orient et l'Église d'Occident, la déchirure entre l'Église romaine et le *pluriversum* réformateur (des innombrables Églises et sectes) font partie de la déchirure originelle entre le judaïsme (des juifs non chrétiens) et le christianisme (des « païens » dans le langage des épîtres de Paul) ». Le dialogue judéo-chrétien a donc sa place au cœur des efforts de réconciliation œcuménique de l'Église catholique et peut y apporter des contributions essentielles.

C'est surtout la compréhension d'Israël comme peuple de Dieu dans l'Ancien Testament qui permet d'approfondir la notion de synodalité. Contrairement au discours sur le « peuple de Dieu », largement répandu aujourd'hui, même dans l'Église, qui se situe le plus souvent

au niveau horizontal et sociologique, la compréhension de l'Ancien Testament met au contraire au premier plan la direction verticale et théologique de la relation de Dieu avec son peuple. Le mot « peuple de Dieu » ne désigne pas simplement Israël dans son aspect empirique ; Israël est plutôt désigné comme « peuple de Dieu » dans la mesure où il s'est tourné vers son Seigneur. Il n'est donc pas étonnant que l'assemblée du Sinaï, au cours de laquelle Dieu a communiqué ses commandements au peuple, soit devenue en Israël l'archétype de toutes les autres assemblées populaires de l'Ancien Testament. Car en leur sein, le peuple ne se réunit pas pour décider lui-même de ce qu'il a délibéré, mais pour écouter et entendre attentivement ce que Dieu a décidé et y donner son consentement. Cette dimension spirituelle de la synodalité, qui consiste en l'écoute mutuelle des croyants et en l'écoute commune de l'Esprit Saint, et qui tient aussi particulièrement à cœur au pape François, nous pourrions la réapprendre dans le dialogue avec le judaïsme, tout comme nous pourrions prendre connaissance des multiples structures synodales dont est empreinte la vie communautaire juive.

## Thème

*Communio : Des processus synodaux préparés depuis longtemps sont en cours dans l'Église universelle, par exemple en Allemagne (le chemin synodal) et en Australie (plenary council). En Allemagne en particulier, des voix critiques se font entendre et des théologiens renommés se disputent sur le sens du processus. Comment jugez-vous ces initiatives nationales qui, à l'origine, ont été conçues indépendamment du Synode mondial ?*

Les processus synodaux dans différents pays ont des origines diverses. Le « chemin synodal » en Allemagne a été suscité par les abus sexuels commis par des clercs et par la volonté de traiter leurs causes systémiques. Selon ma perception, le « chemin synodal » a été introduit (trop) rapidement, sans réflexion approfondie sur la nature de la synodalité, et sa mise en œuvre ressemble davantage à une discussion parlementaire qu'à une consultation synodale. Ainsi la différence fondamentale entre la synodalité et le parlementarisme démocratique, que le pape François ne cesse de souligner avec force, n'est guère perçue : alors que la procédure démocratique sert avant tout à déterminer des majorités, la synodalité est un événement spirituel qui a pour but de trouver, sur le chemin du discernement, une unanimité viable et convaincante dans les convictions de foi et dans les modes de vie qui en découlent pour chaque chrétien et la communauté ecclésiale ou, pour reprendre les mots du pape François : le synode n'est « pas un parlement où l'on s'appuie sur

des négociations, des arrangements ou des compromis pour parvenir à un consensus ou à un accord commun. La seule méthode du synode est au contraire de s'ouvrir à l'Esprit Saint avec un courage apostolique, une humilité évangélique et une prière confiante, afin que ce soit Lui qui nous guide ».

Une différence importante entre les processus synodaux dans les différents pays et le processus synodal initié par le pape François dans l'Église universelle réside dans le fait que les premiers mettent l'accent sur divers problèmes pastoraux et théologiques concrets, tandis que le thème principal du second est la synodalité en soi. Il sera donc nécessaire de mener une réflexion aussi intense que sensible sur la manière dont les processus synodaux régionaux en cours pourront être intégrés de manière fructueuse dans le processus mondial et finalement dans le synode mondial des évêques en 2023.

*Communio : Une autre question délicate concerne le rôle et l'importance des femmes dans l'Église. Vous avez vous-même déclaré que les femmes pourraient continuer à assumer de nombreuses tâches au sein de l'Église. Beaucoup espèrent que cela permettra d'enrichir la synodalité authentique.*

Kurt Koch

La synodalité implique essentiellement que tous les baptisés participent aux délibérations de l'Église et à la préparation des décisions. Pour que les femmes puissent faire valoir leurs charismes spécifiques dans l'Église, il est donc logique que des tâches importantes et à responsabilité soient davantage confiées aux femmes dans les domaines qui ne nécessitent pas une ordination sacramentelle. Il existe certainement de nombreuses possibilités encore inexploitées à cet égard. D'un autre côté, il faut se garder de faire un usage si extensif de ces possibilités que l'unité du pouvoir de consécration et de juridiction, ou de consécration et de direction, redécouverte et soulignée à juste titre par le concile Vatican II, serait à nouveau remise en question. Une réflexion théologique approfondie sur cette question est tout à fait indiquée.

*Communio : Nous n'avons pas encore mentionné les Églises protestantes. Depuis le document Ensemble à la table du Seigneur et les débats qui ont suivi entre vous et Volker Leppin, la situation semble être devenue un peu plus difficile en Allemagne. Les choses ne sont pas plus simples lorsque le président du ZdK<sup>2</sup> participe à la Cène protestante. Quels sont vos espoirs*

2 Comité central des catholiques allemands

*œcuméniques pour l'Allemagne et, à l'échelle mondiale, pour les relations entre catholiques et protestants ?*

La question la plus controversée dans le dialogue catholique-évangélique concerne le rapport entre la communion ecclésiale et la communion eucharistique. Alors que les protestants voient dans la pratique de l'« intercommunion » une voie vers l'unité, l'Église catholique est convaincue qu'il ne peut y avoir de communion eucharistique sans communion ecclésiale et que, par conséquent, la clarification de la compréhension de l'Église constitue un *desideratum* important. La « Déclaration commune sur la doctrine de la justification » de 1999 avait déjà constaté qu'elle n'avait pas encore permis d'atteindre un consensus sur les conséquences de cette doctrine pour la conception de l'Église et pour la question du ministère. Dès lors, les implications ecclésiologiques de ce qui a été atteint jusqu'à présent de manière consensuelle doivent faire partie des principaux points à l'ordre du jour du dialogue entre catholiques et protestants. Ces efforts pourraient constituer une étape importante sur le chemin de la compréhension œcuménique, conduisant à l'élaboration d'une future déclaration commune sur l'Église, l'Eucharistie et le ministère.

## Thème

*Communio : Quels changements et nouvelles approches dans l'Église universelle observera-t-on, selon vous, après le prochain Synode des évêques en octobre 2023 ? Quels fruits le nouveau processus synodal mondial peut-il apporter ? Est-il possible d'aider à l'émergence de quelque chose de nouveau en deux ans ?*

Le pape François est convaincu que suivre et approfondir résolument le chemin de la synodalité est « ce que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire ». Ce qui l'intéresse au premier chef est la mise en pratique de l'idée que la synodalité est une structure élémentaire de l'Église catholique : « Être Église signifie être une communauté qui chemine ensemble. Il ne suffit pas d'avoir un synode, il faut être synodal. L'Église a besoin d'un échange intérieur profond : un dialogue vivant entre les pasteurs ainsi qu'entre les pasteurs et les fidèles. » Pour le pape François, la synodalité constitue également « le cadre d'interprétation le plus approprié pour la compréhension du ministère hiérarchique lui-même », dans la mesure où le ministère pétrinien, et justement lui, peut se trouver clarifié dans une Église synodale. Enfin, le pape est convaincu que les efforts théologiques et pastoraux visant à construire une Église synodale auront également de riches répercussions sur l'entente œcuménique. Si toutes ces



perspectives peuvent être mises en pratique, dans une certaine mesure, du moins à l'intérieur du processus synodal au sein de l'Église universelle, nous aurons devant nous, après le Synode mondial des évêques de 2023, une Église plus synodale et, puisque la synodalité dépend de la participation de tous les baptisés, également une Église plus missionnaire et plus évangélisatrice.

*(Traduit de l'allemand par Françoise Brague. Titre original : Fragen an Kurt Kardinal Koch zu einem Interview für die Internationale Katholische Zeitschrift Communio)*

*Kurt Koch, né en 1950, professeur de théologie dogmatique à Lucerne (1982-1995), archevêque de Bâle, fut créé cardinal en 2010. Il préside le Conseil Pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens et la Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec le judaïsme. On peut lire en français Chrétiens en Europe : nouvelle évangélisation et transmission des valeurs : enjeux et défis, Éd. Saint-Augustin, 2004.*

*Kurt Koch*